



Madame la Députée

Strasbourg, le 24 novembre 2021

Madame,

En tant que représentant de l'AREMA, membre de la Fédération Internationale des Associations Médicales Anthroposophiques (IVAA), nous vous contactons en vue du prochain vote au Parlement Européen concernant le dossier: "Renforcer l'Europe dans la lutte contre le cancer - vers une stratégie globale et coordonnée" - Rapporteur Véronique Trillet-Lenoir (2020/2267(INI)). Parmi les amendements déposés, plusieurs seraient très utiles pour renforcer la politique de santé au sein de l'Union Européenne, dans la lutte contre le cancer, en promouvant les contributions de la médecine intégrative .

La médecine intégrative est une approche médicale holistique qui place le patient , dans sa globalité, au centre de sa démarche, ce qui est particulièrement important dans le contexte de traitements comme ceux du cancer. Aux traitements conventionnels universitaires, tels que la chimiothérapie, l'immunothérapie, la radiothérapie et la chirurgie, elle associe les traitements issus des médecines complémentaires, afin, de prendre en charge l'important impact émotionnel et psychologique du cancer, de soulager la douleur et les symptômes de la maladie et d'atténuer les effets secondaires des traitements lourds. L'intégration des médecines traditionnelles et complémentaires aux traitements conventionnels est une garantie pour la sécurité des patients, une approche thérapeutique cohérente et une réponse aux demandes de plus en plus fréquentes des malades atteints de cancer..

Les amendements qui permettraient de promouvoir l'oncologie intégrative dans l'Union Européenne sont les suivants :

- Premier document : Amd 89, par Antoni Comin I Oliveres ; Amd 143, par Dolors Montserrat & autres ; Amd 144, par Nathalie Colin-Oesterlé ; Amd 169 par Margarita de la Pisa Carrión et Pietro Fiocchi.
- Deuxième document : Amd 552, par Antoni Comin I Oliveres ; Amd 790, par Nathalie Colin-Oesterlé ; Amd 830, par Ondřej Knotek et Irena Joveva
- Troisième document : Amd 887, par Joëlle Mélin ; Amd 1113, par Dolors Montserrat et autres ; Amd 1114, par Nathalie Colin-Oesterlé ; Amd 1121, par Michèle Rivasi ; Amd 1125, par Michèle Rivasi ; Amd 1129, par Dolors Montserrat et autres.
- Quatrième document : Amd 1356, par Alexis Georgoulis ; Amd 1357, par Hilde Vautmans, Irena Joveva, Alin Mituța ; Amd 1358, par Tomislav Sokol, Sunčana Glavak, Cindy Franssen ; Amd 1361, par Dolors Montserrat & autres.

Nous vous demandons donc de soutenir ces amendements afin qu'ils soient inclus dans la discussion de compromis ou votés tels quels en décembre.

Nous vous invitons à débattre avec nous de cet important dossier (2020/2267(INI) par videoconference, selon votre convenance.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter également par téléphone ou par mail.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées,

Dr Robert Kempenich  
Président de l'AREMA  
1 rue Goethe – 67000 STRASBOURG  
Tél : 06.07.38.68.28  
Email : [ass.arema@orange.fr](mailto:ass.arema@orange.fr)  
Web : [www.arema-anthropomed.fr](http://www.arema-anthropomed.fr)